un Soleil en CHAMPAGNE

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2023

18

Fête médiévale : une belle réussite !

Sézanne labellisée **« Village Étape »**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SÉZANNE

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

Vous n'avez pas trouvé ? Réponse page 20

QUIZ !

OÙ SE TROUVE CE DÉTAIL ARCHITECTURAL ?

Sacha HEWAK
Maire de Sézanne

ÉDITO

En ce début juillet, nous avons tous et toutes des envies de soleil, de vacances et de farniente.
Dans un contexte économique qui reste difficile pour beaucoup d'entre nous, après les remous et les soubresauts que notre pays vient de connaître et qui ont heureusement épargné notre petite ville, nous aspirons à la détente et à l'apaisement.

C'est aussi le cas pour les élu(e)s, partout en France comme sur notre territoire.

Nous vivons en effet, hélas, une période inédite, qui voit une inquiétante montée des attaques dont font l'objet de plus en plus de maires ou d'adjoint(e)s. Cela commence souvent par des remarques suspicieuses, des accusations infondées, lancées sur les réseaux sociaux, puis qui enflent et gonflent, jusqu'à laisser parfois la place à des agressions physiques.

Cela touche aussi des enseignants et bien trop d'enfants et d'adolescents, victimes de harcèlement scolaire.

C'est une atteinte grave à l'essence même de la République, intolérable et inacceptable dans une démocratie comme la nôtre.

Il est indispensable, bien sûr, que chacune et chacun d'entre nous puisse s'informer et s'exprimer librement, mais avec modération, sans agressivité, et, toujours, dans le respect de l'autre.

Si nous n'y prenons pas garde, la violence prendra le pas sur la tolérance et la liberté, ouvrant ainsi la voie à tous les extrêmes, au risque de voir disparaître nos valeurs, au risque de perdre ce qui fonde notre nation, et ce qui, malgré tout, nous unit.

Nous aurons peut-être l'occasion de reparler de tout cela, mais, pour l'instant, concentrons-nous sur les vacances qui arrivent, et qui nous permettront, je l'espère bien sincèrement, de souffler et de nous ressourcer.

Entrez dans cette pause estivale, profitez bien aussi des animations que nous vous proposons dans les prochaines semaines, et passez un bel été !

S. Hewak

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

En couverture :
Sézanne, comme au Moyen-Âge !

Un Soleil en Champagne N°18
juillet/août/septembre 2023
Bulletin d'information
de la Ville de Sézanne
7 Place de l'Hôtel de Ville
51120 Sézanne
tél : 03 26 80 59 01
Directeur de la publication :
Sacha Hewak
Rédaction : Andrée Aubès
et Sabine Veltz
Conception graphique : Virginie
Dhellemme - www.comincreation.fr
Crédits photos : Ville de Sézanne,
Photo Cadet (Thérèse Borgioli)
- Olivier Lattuga-Duyck - Bruno
Régé-Turo
Impression : Imprimerie Lemaire
Dépôt légal : juillet 2023.
Imprimé à 3 000 exemplaires
sur du papier PEFC,
à l'aide d'encres végétales.

Petites Cités de Caractère
Coteaux, Maisons & Caves de Champagne
Patrimoine mondial
les rubans du Patrimoine
Les Victoires du Paysage
Commune Nature

VILLAGE ÉTAPE **Sézanne vient d'obtenir sa labellisation !**

M. le Maire a pu, à cette occasion, faire découvrir le centre ancien de Sézanne à M. le Préfet, qui a beaucoup admiré les mails, les belles demeures et le riche patrimoine architectural sézannais

Lors de sa visite à Sézanne, le 16 mai dernier, dans le cadre du réseau des Petites Villes de Demain, M. le Préfet a tenu à signer solennellement avec M. le Maire la convention entre la Ville et l'État qui attribue officiellement à Sézanne le label "Village Étape".

Des restaurants, des hôtels et chambres d'hôtes, une large palette de commerces de proximité, une pharmacie, plus de 430 places de stationnement – gratuites !, un office de tourisme, une station-service et des garages, un camping, deux piscines, un cinéma et une médiathèque, des aires de jeux pour les plus petits, des promenades ombragées ponctuées de bancs pour faire une pause, un centre-ville accueillant…, sans oublier la RN4 qui effleure Sézanne (tous les avantages du voisinage d'une route nationale sans les inconvénients…), ni, bien sûr, le charme de nos espaces arborés et de notre patrimoine préservé, voici ce qui a convaincu les services de l'État et la Fédération des Villages Étapes de décerner sans hésitation le label à notre Petite Cité de Caractère®.

Un atout de plus pour promouvoir l'image de notre ville, et pour inciter les voyageurs, si nombreux sur la RN4, à s'arrêter à Sézanne, le temps d'un déjeuner, d'une journée, d'une soirée… ou plus longtemps, avec, sans doute, des retombées économiques conséquentes pour nos commerçants, qui ont accepté de s'engager avec la Ville dans cette démarche.

Sézanne présente de nombreux atouts pour inviter les voyageurs à y faire halte

DROITS DES FEMMES ET DE LA FAMILLE

Le CIDFF a repris ses permanences à Sézanne

Après quelques petits mois d'interruption, une assistante sociale spécialisée du CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) propose à nouveau un accueil de jour à Sézanne, sans rendez-vous, tous les mercredis de 13h45 à 16h15 pour écouter et conseiller les personnes victimes de violences conjugales. Elle peut aussi les accueillir, sur rendez-vous, les mercredis matin de 10h à 12h15.

➜ Pour tous renseignements, appelez le 06 69 22 72 70 ou le 03 26 65 05 00 ou posez vos questions sur contact@cidff51.fr

Tribunes libres

" Sézanne, choisissons notre avenir "

Cannes, son tapis rouge et ses flashs...

Mettons-nous un peu à la place de Sacha Hewak, le pauvre Maire de Sézanne a eu la lourde et pénible tâche de descendre plusieurs jours sur la Croisette, à l'occasion du dernier Festival de Cannes, au bord de la Méditerrané et de monter le Tapis Rouge sous les crépitements du flash des appareils photos...
C'est certainement pour l'aider à supporter ce genre de moment difficile à vivre que ce dernier a fait le choix de faire voter une augmentation de ses indemnités (de 100% à 115%) et ses frais de missions (3500€ en 2022 à 5000€ en 2023) lors du vote du dernier Budget Prévisionnel.
Pour précision, ces frais comprennent, entre autres, la prise en charge de ses transports, ses hôtels et ses restaurants et ceux de ses adjoints.
Par contre, je lui demandé, le 27 mai dernier, en quoi sa présence apportait quelque chose à notre ville et si ce séjour avait été réglé par les contribuables.
Malheureusement (mais sans surprise), je n'ai toujours pas eu de retour de sa part... Je ne suis pas étonné, presque 2 questions sur 3 restent sans réponse...
Que les élus soient remboursés et indemnisés, c'est tout à fait logique.
Que ces derniers se déplacent pour faire la promotion de notre ville, c'est leur travail. Malheureusement, et comme précisé plus haut, je n'ai eu aucune explication de sa part sur le motif et la nécessité de son déplacement. De là à croire que c'était simplement par plaisir personnel, il n'y a qu'un pas...
Vincent Léglantier et Jean-François Quinche

" Un nouveau souffle pour Sézanne "

M. Adnot ayant largement dépassé le nombre de caractères autorisé par le règlement intérieur du Conseil Municipal, sa tribune n'a pas pu être publiée

Avec les beaux jours qui reviennent, les travaux d'intérieur et d'extérieur sont d'actualité. Mais attention toutefois de ne pas empêcher votre voisin de manger dehors ou de se reposer à cause du bruit infernal de votre tondeuse ou de votre perceuse, ou encore de votre tronçonneuse...

Un arrêté préfectoral prévoit des plages horaires spécifiques pour l'utilisation des appareils à moteur thermique ou électrique :
• Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
• Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
• Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

C'est la période idéale pour les petits travaux de jardinage ! Tonte des pelouses, taille des haies et des arbustes, entretien des fleurs... Mais que faire de ces déchets verts ? Il est formellement interdit de les brûler dans son jardin ! Trois solutions s'offrent à vous :

› La déchetterie

Vous pouvez y déposer vos déchets verts, il y seront valorisés.

› Le compostage

Les tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos épluchures de légumes pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes

› Le broyage et le paillage

Les petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Il conserve l'humidité du sol et évite la pousse des mauvaises herbes.

Attention à vos haies !
N'oubliez pas de tailler régulièrement votre haie, afin que les branches ne dépassent pas sur la rue, en gênant le passage des piétons.

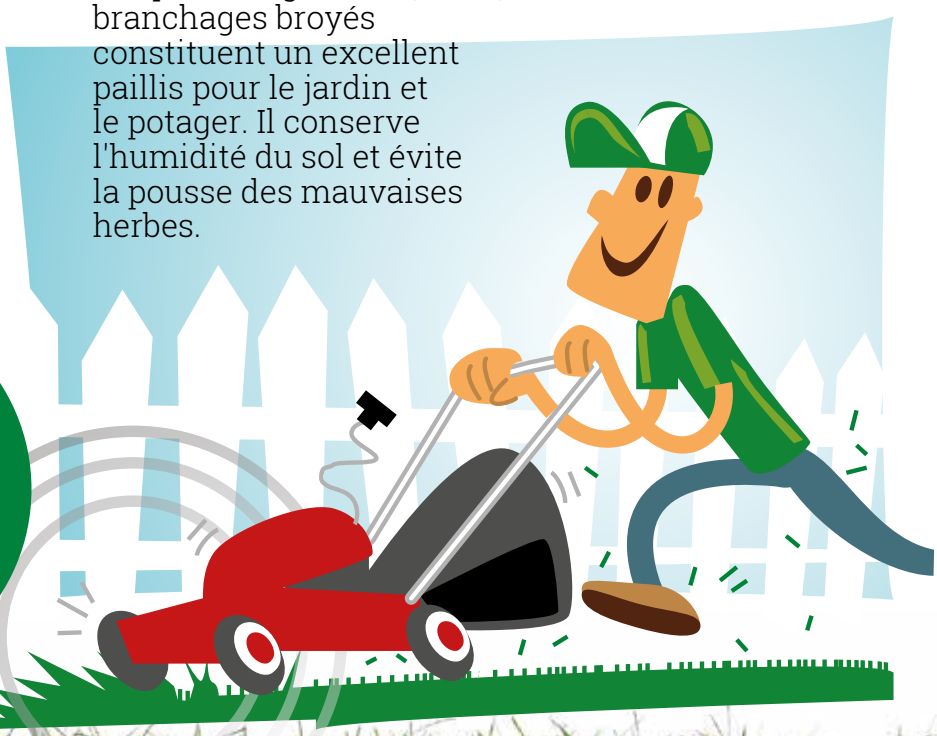

Les services techniques municipaux toujours sur la brèche

Les personnels techniques de la Ville sont toujours bien occupés, mais, avec l'arrivée des beaux jours et le retour des animations et festivités du printemps et de l'été, leur activité est encore plus intense.

Retour en images sur leurs dernières réalisations – qui s'ajoutent, bien sûr, aux tâches quotidiennes, entretien du patrimoine bâti, des rues, des trottoirs et des places, des espaces verts et des stades, sans oublier l'éclairage public et, à la mauvaise saison, le suivi du chauffage dans les équipements municipaux.

❶ **installation de garde-corps pour mieux protéger les piétons,** et surtout les enfants et les ados, qui montent à la piscine de plein air ou au parcours de santé ; ils viennent remplacer les barrières amovibles que les services techniques installaient chaque été – et sont bien plus esthétiques, il faut le reconnaître, et ne risquent pas d'être déplacés et placés sur la route comme cela a pu, hélas, arriver dans le passé

❷ **création de deux rampes en fer forgé de chaque côté de la place de la République ;** cela rend la montée des petites marches au pied de l'église bien plus aisée et bien plus sûre, et améliore notamment le confort des personnes âgées en cœur de ville

❸ **aménagement du local mis à disposition des Restos du Cœur de la Marne :** l'ancienne caserne de pompiers (désaffectée au tout début des années 90) servait depuis de nombreuses années de débarras un peu aléatoire aux services techniques. Un bon rangement a permis de la libérer sans problème, et les agents techniques ont pu intervenir, après un bon lessivage des murs par l'association PISTE, pour installer un lavabo, créer des toilettes avec lave-main (accessibles aux personnes à mobilité réduite), agrandir une plate-forme en béton pour pouvoir accueillir plusieurs congélateurs et réfrigérateurs, augmenter l'ampérage et mettre en place de nouvelles prises électriques (pour l'ordinateur, la cafetière et la bouilloire) ; les bénévoles des Restos du Cœur et les personnalités invitées à la signature de la convention entre la Ville et l'association (voir par ailleurs) ont apprécié !

❹ **réfection des peintures et papiers peints du logement et du bureau de la responsable du camping,** qui étaient restés « dans leur jus » depuis plusieurs années

❺ **accélération du programme de remplacement des lampes de l'éclairage public,** pour passer en led environ 250 lampadaires, dans un souci d'économie d'énergie et de développement durable, tout en préservant, et même en améliorant la qualité de l'éclairage

❻ **préparation des festivités de printemps et d'été,** qu'il s'agisse de celles organisées par la Ville (Fête de la gastronomie, Fête médiévale, Fête de la musique, Soirs de Fête, Fête nationale) ou des animations proposées par les associations sézannaises, comme Bulle Festival de Sézanne Électro, du tournoi de jeunes du SCS, ou de la traditionnelle Foire aux vins de l'UCIA, ce qui représente un nombre considérable d'heures de travail, souvent tôt le matin, et pendant une partie des week-ends, pour assurer le bon déroulement de toutes ces manifestations

❼ **réparations puis, finalement, remplacement de la pompe hydraulique de la fontaine de la place de la République,** qui nous avait malheureusement lâchés quelques semaines seulement après l'installation de la fontaine rénovée ! Entre les difficultés d'approvisionnement pour obtenir les pièces, et la complexité de la panne, cela nous a pris plus de temps que prévu, mais, finalement, la fontaine a retrouvé ses jets d'eau !

3e édition de la fête médiévale

Brocante

Grand succès pour la brocante 2023, sous un ciel radieux

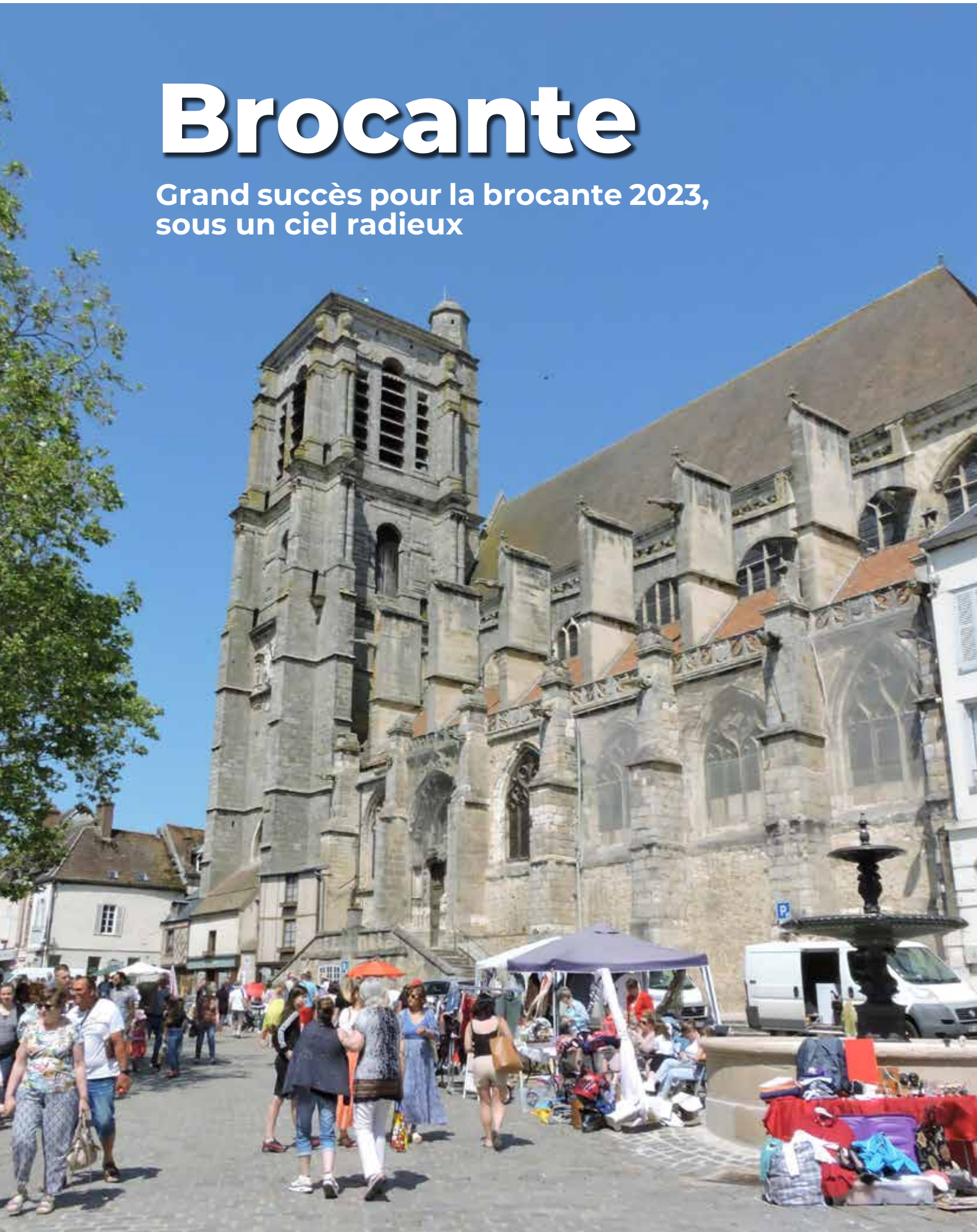

Un mois de septembre en chansons et enchanté avec le Festival Grange

9 sites, 17 concerts, 38 artistes, 12 techniciens, mais aussi des conférences, des expositions, et même des pique-niques ! Pour la 27e édition du Festival, l'association Chant'Morin nous a encore concocté une programmation exceptionnelle (le programme détaillé a été distribué en même temps que ce numéro d'Un Soleil en Champagne).
Et le 8 septembre, Sézanne aura l'honneur d'accueillir au Prétoire la soirée inaugurale avec, en 1ère partie, Puyalto, « le musicien rêveur à l'hystérie nonchalante », comme le qualifie Emily Loizeau et, en 2e partie, Les Tit'Nassels, le groupe lyonnais dont les 20 ans de scène n'ont pas entamé le dynamisme et le plaisir de se présenter face au public.
Impossible de citer ici toutes les étapes mais donnons une mention spéciale au concert de clôture du 1er octobre, celui de l'ami et parrain du Festival, Barcella. Il a entamé en juin, au Café de la danse à Paris, une grande tournée pour présenter son dernier album Mariposa, et fera une halte à la Grange des Roises, le fief de Chant'Morin. **Un conseil : réservez rapidement vos places (ouverture des réservations à partir du 15 août). Un pur régal pour la rentrée !**

Ils se sont dit oui il y a 60 ans

Quand Janine Triqueneaux et Gérard Fournival se croisent au sein de l'entreprise qui les emploient, c'est le coup de foudre immédiat et ils décident alors de sceller leur union le 30 mars 1963 en mairie de Marle (Aisne).Quelques années plus tard, en 1968, ils s'installent à Sézanne où ils mèneront toute leur carrière professionnelle, l'un dans une entreprise d'électro-ménager, l'autre en blanchisserie.
Entourés de leurs 3 enfants, 13 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants, ils profitent désormais d'une retraite paisible mais bien remplie : Gérard se passionne pour l'informatique pendant que Janine lui concocte de bons petits plats et s'adonne aux travaux manuels.
Jean Agrapart, Adjoint au Maire, les a accueillis, ainsi que leurs proches, à l'Hôtel de Ville, le 1er avril dernier, pour célébrer leurs Noces de Diamant lors d'une cérémonie chaleureuse et conviviale.

Marché de producteurs locaux

La Halle et ses abords, écrin idéal pour les artisans et les producteurs locaux

Animations

Fraîcheur, diversité, qualité et proximité, des atouts indéniables pour notre territoire.

C'EST REPARTI !

coup de pouce à l'inscription dans les clubs sportifs sézannais

C'est en décembre dernier que le Conseil Municipal avait mis en place une aide financière pour les familles sézannaises, sans condition de ressources, afin de faciliter l'inscription de leur(s) enfant(s) dans une association sportive sézannaise. Ainsi, 20 € ont été versés, pour chaque jeune de 4 à 18 ans faisant partie de l'un des nombreux clubs de notre ville, pour la saison 2022-2023.
Au total, ce sont ainsi 114 familles qui ont bénéficié de cette initiative, et, par rebond, 16 clubs.
Une vraie réussite !
C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de reconduire ce dispositif pour la saison 2023-2024, selon les mêmes modalités.

Et n'oubliez pas : si votre enfant pratique des sports différents dans plusieurs associations sézannaises, vous pourrez percevoir 20 € pour chacune de ses activités.

infos pratiques

➜ Les parents devront se rapprocher des responsables de l'association concernée qui leur remettront une attestation d'inscription et de règlement de la cotisation annuelle

➜ Ils déposeront ensuite en mairie (auprès de Rachel Schilling) cette attestation accompagnée d'un RIB

Service urbanisme : ça bouge…

Matthieu Lorrin et Murielle Aubin en pleine réflexion sur un dossier complexe

Serge Bertaina est arrivé de sa Provence natale le 1er janvier 2008, pour prendre la direction du service urbanisme, architecture et bâtiments de la Ville de Sézanne.
15 ans plus tard, le 1er avril dernier – et ce n'était pas une blague… - il a pris une retraite bien méritée, sans avoir rien perdu de son accent qui donnait l'impression que les cigales n'étaient jamais bien loin.
Assisté d'une précieuse et efficace instructrice des autorisations du droit des sols, tout d'abord Pascale Lahaye, puis **Murielle Aubin,** il a participé tout au long de ces années à nombre de grands dossiers, Plan local d'urbanisme, Règlement local de publicité, Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, restructuration du Prétoire, réhabilitation de l'Ancien Collège, rénovation de la Femme sans tête, mise aux normes d'accessibilité des écoles, ou, tout récemment, création de la salle multisports. Il a aussi accueilli, renseigné et conseillé nombre de particuliers pour leurs projets de construction, d'extension ou d'amélioration, ou accompagné les commerçants pour la mise en accessibilité.
Nous lui souhaitons une longue et belle retraite, qui, n'en doutons pas, sera sûrement très active !

Désormais, c'est **Matthieu Lorrin** qui officie comme directeur de l'urbanisme. Originaire de la Marne, titulaire d'une Capacité en droit et d'un DUT Gestion Urbaine, il a, depuis sa sortie de l'université, exploré différents territoires (Vendée, Périgord, Limousin, Haute-Savoie et Lot).
Puis il est revenu sur ses terres, et a intégré les services de la Ville le 17 avril dernier.
Aujourd'hui, il met au service des Sézannaises et des Sézannais ses compétences, son enthousiasme et son attrait pour le patrimoine et l'architecture. Bienvenue à lui !

N'OUBLIEZ PAS

sur tout le territoire de Sézanne, pour n'importe quel type de travaux extérieurs dans et sur votre propriété (peinture, façade, volets, toiture, extension, démolition, construction, amélioration…), même si c'est identique à l'existant, vous devez impérativement déposer, selon les cas, une déclaration ou une demande d'autorisation en mairie.

Alors, n'hésitez pas, Matthieu Lorrin et Murielle Aubin sont là pour vous renseigner et vous aider :
03 26 80 76 04
m.lorrin@ville-sezanne.fr
m.aubin@ville-sezanne.fr

Pour le départ de Serge Bertaina, un verre de l'amitié tout à la fois convivial, malicieux et plein d'émotion

Fin de mandat pour le Conseil Municipal des Jeunes : bilan positif !

Installé le 4 mars 2022, le Conseil Municipal des Jeunes achève son mandat en cette fin d'année scolaire. Myriam Afartout-Presse, Ambre Boileau-Leprieur, Maé Bouvy, Milo Chapelle, Awen Cuisine, Christelle Delatour, Matthew Harrois-Peuvion, Lili Lassalle, Gaïa Legrand, Lucie Levasseur, Lizéa Luis Dos Santos, Lucas Mauvais et Augustin Raulet, qui avaient souhaité s'engager dans cette démarche citoyenne, ont fait du beau travail sous la houlette de leur animateur, Bruno Régé-Turo. Durant ces presque 18 mois, nos jeunes élu(e)s, organisés en deux commissions (« environnement » et « jeux ») n'ont vraiment pas chômé.

Au fil des mois, ils ont ainsi :

- participé à la journée **Villages et Coteaux propres** du 1er octobre 2022 (initiée par la Mission UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et relayée par la Ville de Sézanne)
- **visité le Sénat** à l'invitation de René-Paul Savary, sénateur de la Marne
- mis en place une **campagne d'affichage** pour inciter les parents à ne pas fumer aux abords des écoles
- lancé une **semaine de défis pour l'environnement** et le développement durable
- mené des **actions de nettoyage** dans certains secteurs de Sézanne
- proposé l'**aménagement d'une aire de jeux** pour les tout jeunes ados, celles et ceux qui ne vont plus sur les balançoires et autres toboggans et pas encore sur le city-park ou le skate park. Ce nouveau site, qui comprendra une « cage » à grimper en cordes, et une tyrolienne, sera installé par la Ville dès cet automne sur le plateau sportif de la rue des Petits Chiens.

Un beau bilan pour nous jeunes conseillers et conseillères, que nous pouvons féliciter et remercier !

Les Restos du Cœur arrivent à Sézanne

Il existe depuis de nombreuses années à Sézanne des structures qui peuvent apporter une aide alimentaire aux personnes en difficulté, qu'il s'agisse de l'épicerie sociale gérée par le CIAS (centre intercommunal d'action sociale) avec le soutien de bénévoles, ou encore d'associations sézannaises, Croix-Rouge, Secours Catholique, et Secours Populaire Français.

Mais, malgré leur engagement et leur travail, leur action ne suffit malheureusement plus, dans le contexte actuel post-crise COVID d'inflation et de flambée des prix de l'énergie, pour accompagner toutes celles et tous ceux qui en ont besoin, et qui, souvent, n'osent pas franchir leur porte.

Aussi, lorsque les Restos du Cœur de la Marne ont sollicité la Ville pour installer une antenne à Sézanne, le Maire a tenu à leur répondre favorablement, estimant qu'il n'y aura jamais trop de bonnes volontés pour se montrer solidaires de toutes les personnes modestes confrontées durement à la hausse des prix.
Il a fallu trouver un local approprié, puis procéder à quelques travaux d'aménagement (il servait d'entrepôt aux services techniques, qui ont heureusement pu trouver de nouvelles solutions de rangement...), demander l'approbation du Conseil Municipal pour pouvoir signer une convention de mise à disposition, et, le 1er juin dernier, Sacha Hewak remettait officiellement les clés à Yves Fouquet, président des Restos du Cœur de la Marne, au cours d'une cérémonie conviviale et chaleureuse sous un soleil radieux.

Les personnes pourront être accueillies dès septembre, et nous aurons l'occasion de communiquer largement pour donner toutes les informations pratiques.

Campagnes de communication, distribution gratuite d'un os en plastique bleu avec des sachets pour y mettre les crottes que son toutou a déposées dans un caniveau, sur un trottoir ou dans un espace vert.... Rien n'y fait, certain(e)s irréductibles, insensibles à la propreté de nos rues et irrespectueux /euses d'autrui continuent à laisser crotter leur chien n'importe où, quand ils ne lâchent pas carrément leur animal tout seul sans laisse ni maître...

Aussi, M. le Maire a décidé de passer à la vitesse supérieure : désormais, la consigne est claire : **si vous ne ramassez pas les déjections de votre chien, ou si vous le lâchez sans surveillance dans les rues, la police municipale vous verbalisera, et vous devrez payer une amende de 135 €.**

Franchement, ce ne serait pas plus simple et plus sympa (et moins coûteux...) de respecter la règle et de faire attention ?...

Les petits distributeurs de sacs sont toujours gratuitement disponibles en mairie, chez les vétérinaires sézannais, auprès des policiers municipaux, et auprès des agents chargés du nettoyage des rues.

Quand le distributeur est vide, vous pouvez trouver des rouleaux de sacs en grande surface pour un prix modique – bien loin des 135 € d'amende !

Réponse au quiz de la page 2 : les baies romanes de la façade est de l'église Saint Denis